

NEWSEXPRESS

LE FIL D'ACTUALITÉ DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS



GRAND ANGLE

2015, l'année des premiers travaux

C'est à Issy-les-Moulineaux dès février prochain, et à Champigny-sur-Marne, en avril, que démarrent les travaux préparatoires du Grand Paris Express. C'est donc sur la ligne 15 Sud que ces opérations de dévoiement de réseaux débutent. Pour les entreprises concessionnaires, il s'agit principalement de dévier leurs réseaux souterrains d'eau, de gaz, de téléphonie, de fibre, d'assainissement, etc. Des chantiers nécessaires pour que s'engagent, fin 2016, les travaux de génie civil du Grand Paris Express.

Pour les mener à bien, la Société du Grand Paris et les principales entreprises concessionnaires ont signé une charte des travaux préparatoires. Cette charte mobilise la Société du Grand Paris et les opérateurs dans une démarche collective autour de **6 engagements** : garantir la sécurité de tous, coordonner les interventions pour un enchaînement optimal des opérations, limiter les nuisances des chantiers sur leur environnement, informer tous les publics, et notamment les riverains, sur les impacts des travaux, assurer la compréhension des travaux grâce à l'utilisation d'une charte éditoriale et graphique lisible, homogène et cohérente, et remonter toutes les informations utiles à la Société du Grand Paris pour renforcer les échanges avec les habitants.

Financés par la Société du Grand Paris à hauteur de 100 millions d'euros sur la ligne 15 Sud, ces chantiers mobiliseront 1.000 emplois par an - trois à quatre fois plus à l'échelle de l'ensemble du réseau. Ils s'inscrivent dans la puissante montée en charge du budget de la Société du Grand Paris pour l'année

LE CHIFFRE DU MOIS

4 milliards d'euros

C'est le montant total du protocole de coopération signé entre la Caisse des Dépôts et la Société du Grand Paris pour le financement du Grand Paris Express.

[En savoir \[+\]](#)

ZOOM SUR

Grand Paris Expression n°12



Grand Paris Expression est le rendez-vous vidéo de la Société du Grand Paris.

prochaine.

2015 sera en effet une année charnière pour le Grand Paris Express qui amorce **la deuxième étape de sa feuille de route : la phase "travaux"**. C'est la raison pour laquelle la Société du Grand Paris a signé un protocole de coopération avec la Caisse des Dépôts portant sur un accord de financement de 4 milliards d'euros. 1 milliard d'euros de droit de tirage sera très rapidement mis en place. *"C'est un changement d'échelle dans nos dépenses d'investissement"*, souligne Philippe Yvin, président du directoire, qui se félicite d'un accord *"qui conforte la capacité d'engagement de la Société du Grand Paris et permet de lancer sereinement les prochaines consultations pour les marchés de travaux de la ligne 15 Sud"*.

[En savoir \[+\]](#)

QUESTIONS À ...



Valérie Vernet, responsable de l'unité gare

Le Grand Paris Express va augmenter l'offre de transport accessible à tous

1 Le 26 novembre dernier, la Société du Grand Paris organisait une réunion de concertation sur l'accessibilité avec plusieurs associations représentant les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Pourquoi cette démarche et en quoi consiste-telle ?

La conception du projet bat son plein, avec notamment des bureaux d'études et architectes mobilisés depuis plus d'un an sur la ligne 15 Sud, mais aussi un travail engagé avec le STIF sur l'information voyageurs, et bientôt le début du design des trains et des équipements des gares.

Il était donc temps de rassembler différents partenaires associatifs sur le sujet de l'accessibilité, d'abord pour leur présenter l'avancement du projet, et ensuite pour définir ensemble comment les associer à la suite. En effet, pour construire un système de transport accessible à tous, il est important que les choix de conception puissent être partagés. Plusieurs associations ont déjà l'habitude de contribuer aux projets de transport publics : elles apportent aux maîtres d'ouvrage leur expérience des besoins concrets de la population dans toute sa diversité. La conception du Grand Paris Express s'appuie, elle aussi, sur cette méthode basée sur la concertation.

2 Qui a participé et comment cela va-t-il se poursuivre ?

Une dizaine d'associations parmi les plus actives dans le domaine des transports en Ile-de-France a répondu présent à l'invitation de la SGP. Cette rencontre nous a permis

Chaque mois, découvrez l'interview d'une ou plusieurs personnalités qui font le Grand Paris.

Ce mois-ci, présentation de la charte des travaux préparatoires pour la ligne 15 Sud, signée le 8 décembre 2014.

[> Lire la vidéo](#)

Lancement d'une consultation autour de la gare de Bagneux M4



La Société du Grand Paris et la SEMABA (société d'économie mixte agir à Bagneux), ont lancé conjointement, jeudi 4 décembre 2014, une consultation d'équipes d'opérateurs et d'architectes pour la réalisation d'une opération immobilière comportant logements et commerces sur deux lots de la ZAC écoquartier Victor Hugo à Bagneux, en accompagnement de la gare du Grand Paris Express.

[En savoir \[+\]](#)

Des gares accessibles à tous les voyageurs



d'entendre leurs préoccupations par rapport aux difficultés que chacun rencontre dans ses déplacements, mais aussi de constater que le projet suscite l'enthousiasme. En effet, le Grand Paris Express va considérablement augmenter l'offre de transport accessible à tous dans la région.

Nous avons prévu de nous revoir lors de différents ateliers de travail en 2015. L'idée est de mettre en place des échanges réguliers pour accompagner la vie du projet jusqu'aux mises en service. Les services de l'Etat et le STIF étaient présents et vont continuer à nous accompagner : nous partageons l'objectif de créer les meilleures conditions d'accès possibles aux abords des gares et au niveau des correspondances.

3 En quelques mots, quels sont les principes de conception de l'accessibilité du projet ?

Le projet s'inscrit dans le cadre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Cette loi porte l'ambition d'une accessibilité à tous de la voirie, du cadre bâti et des transports. Elle a donné lieu à l'élaboration par le STIF d'un Schéma Directeur d'Accessibilité des transports franciliens, qui prévoit les opérations de mise en accessibilité des réseaux existants avec lesquels le nouveau métro sera connecté.

Pour les nouvelles lignes, la Société du Grand Paris souhaite mettre en œuvre une démarche de conception universelle, c'est-à-dire concevoir des lieux qui offrent à tout le monde une même qualité d'usage, en ajoutant le moins possible de dispositifs spécifiques pour répondre à telle ou telle difficulté.

Dans les gares, nous sommes très attentifs à proposer une même qualité de parcours à tous les voyageurs, et à garantir la continuité des cheminements. Ainsi, les ascenseurs seront toujours implantés au moins par deux, et le passage des quais aux trains se fera de plain-pied et facilement. La présence d'escaliers mécaniques en montée et en descente permettra d'accéder aux quais souterrains sans se fatiguer.

Les architectes sont aussi chargés de concevoir des ambiances intérieures apaisantes, avec un éclairage et des matériaux favorisant une orientation intuitive. Des dispositifs d'aide au repérage et à l'orientation seront intégrés : guidage tactile au sol, signaux et messages sonores, signalétique contrastée et de grande taille...

S'inscrire | Se désinscrire

Pour consulter l'ensemble des newsletters, [cliquez ici](#)

Le réseau et les gares du Grand Paris seront accessibles à tous les voyageurs (lire ci-contre). Retrouvez les informations sur l'accessibilité du réseau dans la plaquette "Les Essentiels".

> Téléchargez la plaquette "Les essentiels Gares n°4"

Carte Z : une présentation synthétique du Grand Paris Express



Si vous êtes à la recherche d'une présentation synthétique du Grand Paris Express, téléchargez notre nouvelle "Carte Z", un dépliant grand public avec les principales informations sur le projet.

> Téléchargez la Carte Z

www.societedugrandparis.fr